Corrigé du contrôle d’histoire première : Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes à télécharger en PDF

Corrigé du contrôle – Première

Voici le corrigé du contrôle d’histoire de première sur « Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes ». Il donne les réponses attendues, le barème et un exemple de rédaction, pour que tu saches où tu as gagné ou perdu des points. Fais d’abord le contrôle dans les conditions d’une évaluation, puis corrige-toi.

Questions

1. Partie 1 – Définis « guerre totale » et « génocide ». **(2 pts)**
2. Partie 1 – Date et explique : l'arrestation des notables arméniens, le premier emprunt de la Défense nationale, la publication du Feu. **(3 pts)**
3. Partie 1 – Document 4 : dans quelle direction les Arméniens sont-ils déportés ? Cite trois villes de la carte. **(2 pts)**
4. Partie 2 – Document 1 : présente le texte et explique comment la censure et l'opinion agissent. **(3 pts)**
5. Partie 2 – Document 2 : que révèle Barbusse sur la vie des soldats ? **(3 pts)**
6. Partie 2 – Document 3 : décris l'affiche et explique son message. **(3 pts)**
7. Partie 3 – Question problématisée : « Comment les civils sont-ils à la fois acteurs et victimes de la Première Guerre mondiale ? » Rédige une réponse construite d'une trentaine de lignes. **(4 pts)**

Question 1 (2 points)

La guerre totale est une guerre où un État mobilise toutes les ressources de la société (hommes, économie, finances, opinion) et où la distinction entre front et arrière s'estompe. Un génocide est la destruction systématique d'un groupe humain en tant que tel. Raphael Lemkin a créé le mot en 1944. Barème : 1 point par définition.

Question 2 (3 points)

Arrestation des notables arméniens : 24 avril 1915, à Constantinople, début du génocide. Premier emprunt de la Défense nationale : novembre 1915, pour financer la guerre. Publication du Feu : 1916, roman d'Henri Barbusse sur la vie d'une escouade, prix Goncourt. Barème : 1 point par événement.

Question 3 (2 points)

Du nord et de l'est de l'Anatolie vers le sud, c'est-à-dire la Syrie et la Mésopotamie (1 point). Villes possibles : Erzurum, Sivas, Kharpout, Alep, Deir ez-Zor (1 point pour trois villes exactes).

Question 4 (3 points)

Extrait du journal de Michel Corday, 23 novembre 1915 (1 point). La censure coupe les écrits de ceux qui pensent autrement, et l'opinion les soupçonne d'avoir « touché de l'or allemand » : les partisans de la paix sont « ligottés, bâillonnés » (1 point). La presse répète que la paix serait une calamité et que la victoire est nécessaire (1 point).

Question 5 (3 points)

Barbusse décrit la relève d'une compagnie décimée par le bombardement (1 point) ; il montre la violence d'une guerre où l'on meurt sans attaque (1 point) et l'angoisse et la solidarité des soldats (1 point).

Question 6 (3 points)

L'affiche d'Abel Faivre (1916) montre un soldat casqué qui s'élance, le fusil à la main, le bras levé, avec le cri manuscrit « On les aura ! » (1 point). Elle invite les civils à souscrire au 2e emprunt de la Défense nationale (1 point) : elle fait de l'épargne un geste patriotique, aux côtés du soldat, sans montrer la souffrance (1 point).

Question 7 (4 points) – rédaction modèle

Pendant la Première Guerre mondiale, l'État mobilise les civils comme acteurs. Les femmes remplacent les hommes aux champs, dans les usines d'armement et les transports, soignent les blessés ; les familles souscrivent aux emprunts, comme y invitent les affiches de 1916 et 1918 ; les colonies fournissent hommes et travailleurs. La propagande et la censure encadrent la société. Elles entretiennent l'union sacrée mais écartent les voix pacifistes, comme le raconte Corday.

Mais les civils sont aussi des victimes : sous l'occupation (réquisitions, travail forcé, déportations), sous les bombardements, en tant que réfugiés ou affamés par le blocus. Le génocide des Arméniens, de 1915 à 1916, en est la manifestation extrême : le gouvernement ottoman déporte et extermine un million de personnes. Les soldats-écrivains, comme Barbusse ou Apollinaire, rappellent aussi la violence de l'expérience du front. Barème : 1 point pour l'introduction, 1 pour les civils acteurs, 1 pour les civils victimes, 1 pour la conclusion et la rédaction.